

**MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE
SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE**

**AVIS PUBLIC
ADOPTION DE RÈGLEMENT**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE : -

La municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge adoptera lors de la session ordinaire de son conseil tenue le lundi huitième jour du mois de janvier deux mille dix-huit, le règlement portant le numéro 299.112018, décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, ainsi que la délégation de compétences.

**DONNÉ À SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE, CE DIX-
NEUVIÈME JOUR DE DÉCEMBRE DEUX MILLE DIX-SEPT.**

Mélanie Thibault
directrice générale / secrétaire-trésorier
